



*Rapport de la Municipalité
au Conseil Communal sur la
gestion et les comptes pour
l'année 2023
Préavis no 05-2024*





Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les communes et à l'article 93 du Règlement du Conseil Communal, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport sur la gestion de l'année 2023.

Table des matières

CHAPITRE 1	MUNICIPALITE	5
	Répartition des dicastères, législature 2021-2026.....	5
	Organisation des services au 31.12.2023.....	6
	Activités	6
CHAPITRE 2	CONSEIL COMMUNAL.....	7
	Bureau du Conseil communal	7
	Commission de Gestion.....	7
	Commission des Finances.....	8
	Commission permanente de recours en matière d'impôt et taxes communales.....	8
	Commission thématique Climat et Environnement.....	8
	Commission thématique des routes	9
	Commission thématique réseau d'eau.....	9
	Séance du Conseil Communal	9
CHAPITRE 3	ADMINISTRATION.....	10
	Population - Contrôle des habitants.....	10
	Evolution de la population	11
	Pyramide des âges au 31 décembre 2023.....	12
	Secrétariat	12
	Bourse Communale	13
	Service du personnel	13
	PECC intercommunal.....	14
	Affaires culturelles et de loisirs	14
	Bibliothèque	14
	Centre des jeunes.....	15
CHAPITRE 4	DOMAINES ET BATIMENTS.....	15
	Forêts et pâturages	15
	Bâtiments	16
CHAPITRE 5	TRAVAUX	17



Urbanisme	17
Routes.....	17
Parcs, promenades et cimetière	17
Ordures ménagères et déchets.....	18
Réseau d'égouts et d'épuration	19
CHAPITRE 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	20
Enseignement.....	20
Temples et cultes.....	20
CHAPITRE 6 POLICE.....	20
Police	20
Défense incendie	20
Protection civile.....	21
CHAPITRE 7 SECURITE SOCIALE	21
Service social	21
Participation à la cohésion sociale	21
Revenu d'insertion	21
Agence d'assurances sociales.....	21
AJEMA.....	22
CHAPITRE 8 SERVICES INDUSTRIELS.....	22
Services des eaux.....	22
Services électriques.....	22
Service du gaz.....	22
CHAPITRE 9 RAPPORT SUR LES COMPTES 2023.....	23
Introduction.....	23
Tableau des charges et revenus selon la classification administrative.....	24
Tableau de répartition des charges.....	24
Commentaires sur les charges	24
Tableau de répartition des revenus	27
Commentaires sur les revenus	27
Tableau des charges et revenus par nature	29
Tableau des charges par nature	29
Tableau des revenus par nature.....	29
Marge d'autofinancement	30
Evolution de la marge d'autofinancement.....	30
Commentaire sur la marge d'autofinancement.....	30



Facture sociale - péréquation.....	31
Evolution de la péréquation	31
Evolution de la facture sociale	31
Impôts.....	32
Evolution des impôts sur le revenu et la fortune (personnes physiques, personnes morales)	32
Structure des impôts 2023	32
Bilan	33
Structure du bilan ACTIF.....	33
Structure du bilan PASSIF	34
Dettes	34
Situation des dettes au 31 décembre 2023.....	35
Evolution de la dette brute par habitant.....	35
Evolution des dettes et intérêts passifs	36
Tableau récapitulatif des dix dernières années	37
CHAPITRE 10 CONCLUSIONS	37
GLOSSAIRE	38



CHAPITRE 1 MUNICIPALITE

Répartition des dicastères, législature 2021-2026

Syndic :

M. Philippe Rezzonico Administration générale – Personnel – Relations extérieures –
Bibliothèque – Finances — Forêts et Domaines – Comité
du Groupement forestier de la Saubrette – Délégué Conseil
ASSAGIE – Affaires militaires – Jardin d’enfants la Souris Verte
Suppléant : M. Philippe Reymond

Municipaux :

Mme Anne-Laurence Berger Espaces verts – Infrastructures sportives – Centre des
jeunes– Déchèterie et Gestion des ordures ménagères –
Vice-syndic 2021-2022 Bâtiments communaux – Conciergerie et locations – Cultes –
Eclairage public – Déléguée ARCAM
Suppléant : M. Heinz Forrer

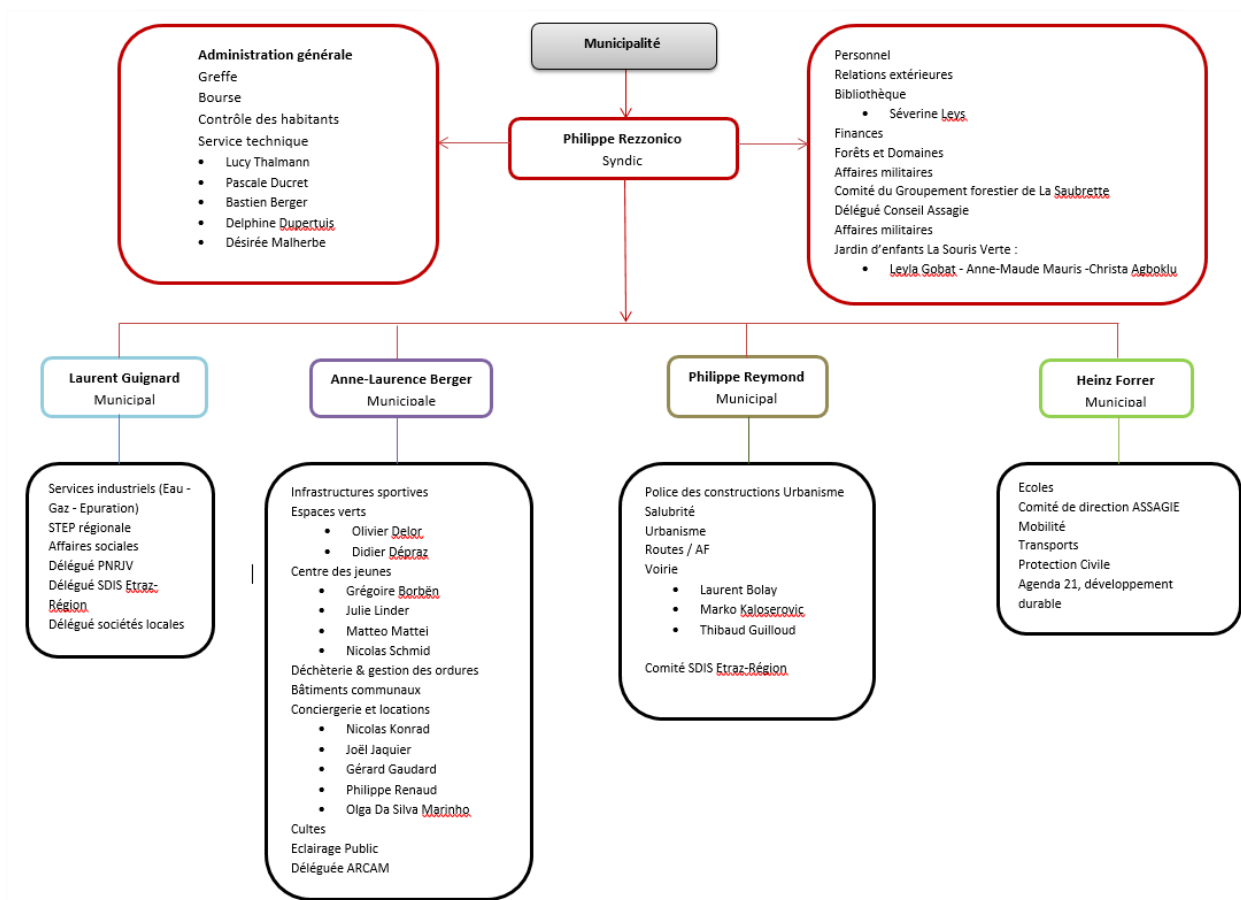
M. Heinz Forrer Ecoles – Comité de direction ASSAGIE – Mobilité – Transports
Vice-syndic 2024-2025 – Protection civile – Agenda 21 Développement durable
Suppléant : M. Laurent Guignard

M. Laurent Guignard Services industriels (eau, gaz, épuration) – STEP régionale –
Vice-syndic 2023-2024 affaires sociales – Délégué PNRJV – Délégué SDIS Etraz-Région
– Délégué sociétés locales
Suppléant : Mme Anne-Laurence Berger

M. Philippe Reymond Police des constructions – Urbanisme – Salubrité – Routes / AF
Vice-syndic 2022-2023 – Voirie – Comité SDIS Etraz-Région
Suppléant : M. Philippe Rezzonico



Organisation des services au 31.12.2023



Activités

En 2023, la Municipalité s'est réunie à 41 reprises pour traiter des affaires courantes de la collectivité. Les séances ont lieu le mardi à 9h00. La Municipalité a également participé à de nombreuses réunions d'associations intercommunales régionales ou cantonales. Elle s'implique dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir une incidence pour notre commune ou notre région. A ce titre, chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de son dicastère ou de ses connaissances.

Faits marquants de l'année 2023 :

- Suivi du dossier de l'agrandissement de l'UAPE
- Suivi du dossier rénovation des routes communales
- Suivi du dossier chauffage du Marais
- Suivi pose première partie conduite d'eau du Chemin Magnin
- Suivi du dossier de l'aménagement de la place de la Vernette et du PaCom
- Mise en place du PECC intercommunal Gimel-St-Oyens
- Gestion du dossier « sécurité »
- Gestion du dossier de l'Hôtel de l'Union



- Suivi des dossiers de constructions, notamment selon la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire
- Optimisation de l'éclairage publique
- Etude rénovation des bâtiments communaux

Ainsi que plusieurs dossiers courants touchant à la population de Gimel.

CHAPITRE 2 CONSEIL COMMUNAL

Bureau du Conseil communal

Composition du bureau du Conseil communal jusqu'au 30 juin 2023 :

Président :	M. Andrea Tasinato
Vice-Présidente :	Mme Carolien Terink Hunziker
Secrétaire :	M. Florian Magnin
Scrutateurs :	Mme Valérie Theintz Mme Sandra Delafontaine
Scrutateurs suppléants :	Mme Sarah Vermot M. Corentin Pasche

Composition du bureau du Conseil communal depuis le 1^{er} juillet 2023 :

Président :	M. Andrea Tasinato
Vice-Présidente :	Mme Carolien Terink Hunziker
Secrétaire :	M. Florian Magnin
Scrutateurs :	Mme Valérie Theintz Mme Sandra Delafontaine
Scrutateurs suppléants :	Mme Sarah Vermot M. Corentin Pasche

Commission de Gestion

Composition de la Commission de Gestion jusqu'au 30 juin 2023 :

- Croisier Sophie
- Bussard Nathalie
- Guillet Marc
- Nutricato Saverio
- Renaud Jean-Michel



Composition de la Commission de Gestion depuis le 1^{er} juillet 2023 :

- Croisier Sophie
- Bussard Nathalie
- Guillet Marc
- Nutricato Saverio
- Renaud Jean-Michel

Commission des Finances

Composition de la Commission des Finances pour la législature 2021-2026 :

- Christen Doris
- Bignens Déborah
- Magnin Florian
- Pasche Jean-Marie
- Christelle Debonneville remplacée par Egli Daniel

Commission permanente de recours en matière d'impôt et taxes communales

Composition de la Commission permanente de recours en matière d'impôt et taxes communales pour la législature 2021-2026 :

- Bignens Déborah
- Magnin Florian
- Dieperink Edgar
- Egli Daniel
- Wyss David

Commission thématique Climat et Environnement

Composition de la Commission thématique Climat et Environnement pour la législature 2021-2026 :

- Croisier Mary
- Weber Corrie
- Winkelmann Sandrine
- Lancoud Marc
- Dragoshi Enis



Commission thématique des routes

Composition de la Commission thématique des routes pour la législature 2021-2026 :

- Humbert Denis
- Debonneville Sébastien
- Wyss David
- Richard Jean-Luc
- Magnin Jérôme

Commission thématique réseau d'eau

Composition de la Commission thématique réseau d'eau pour la législature 2021-2026 :

- Humbert Denis
- Renaud Jean-Marie
- Croisier Sophie
- Richard Jean-Luc
- Coullard-Descos Amandine

Séance du Conseil Communal

En 2023, le Conseil communal s'est réuni à 8 reprises, en séances ordinaires, pour légiférer sur 6 préavis municipaux, citons pour mémoire l'adoption de :

20 février :		Synthèse du sondage « Gimel Climat & Environnement »
28 mars :		Uniquement dépôt de préavis
10 mai :	02-2023	Rénovation des séparatifs eaux claires-eaux usées des secteurs Manège et Publoz
		Réponse au postulat 01-2022 « pour une vision claire et pérenne du parc immobilier communal »
22 juin :	01-2023	constitution d'un droit de superficie sur la parcelle n° 203 pour la transformation de l'Hôtel de l'Union en immeuble d'appartements adaptés – Participation au capital-actions de la SA
	03-2023	Comptes 2022



1 ^{er} septembre :		Uniquement dépôt de préavis
9 octobre :	04-2023	Arrêté d'imposition 2024
7 novembre :		Uniquement dépôt de préavis
8 décembre :	05-2023	Budget 2024
	06-2023	Chemin Magnin – Remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie

CHAPITRE 3 ADMINISTRATION

Population - Contrôle des habitants

Au 31 décembre 2023, la statistique de la population présente 2465 habitants soit une augmentation de 51 habitants depuis fin 2022. La population est composée de 1814 suisses, 651 étrangers (totalisant 42 nationalités différentes). Il y a également 37 personnes inscrites en séjour et 89 frontaliers inscrits.

Le contrôle des habitants a, durant l'année 2023, enregistré 263 arrivées, 237 départs, 26 décès et 29 naissances. Ceci sans compter les diverses corrections d'adresses, d'état civil, de renouvellements de permis étrangers, d'établissement de cartes d'identité (traitement de 73 demandes de cartes d'identité) etc. représentant un total de 2856 transactions informatiques.

Quatre nonagénaires ont été fêtés en 2023. Les rencontres avec la Municipalité ont pu être organisées avec la traditionnelle remise d'un petit cadeau.

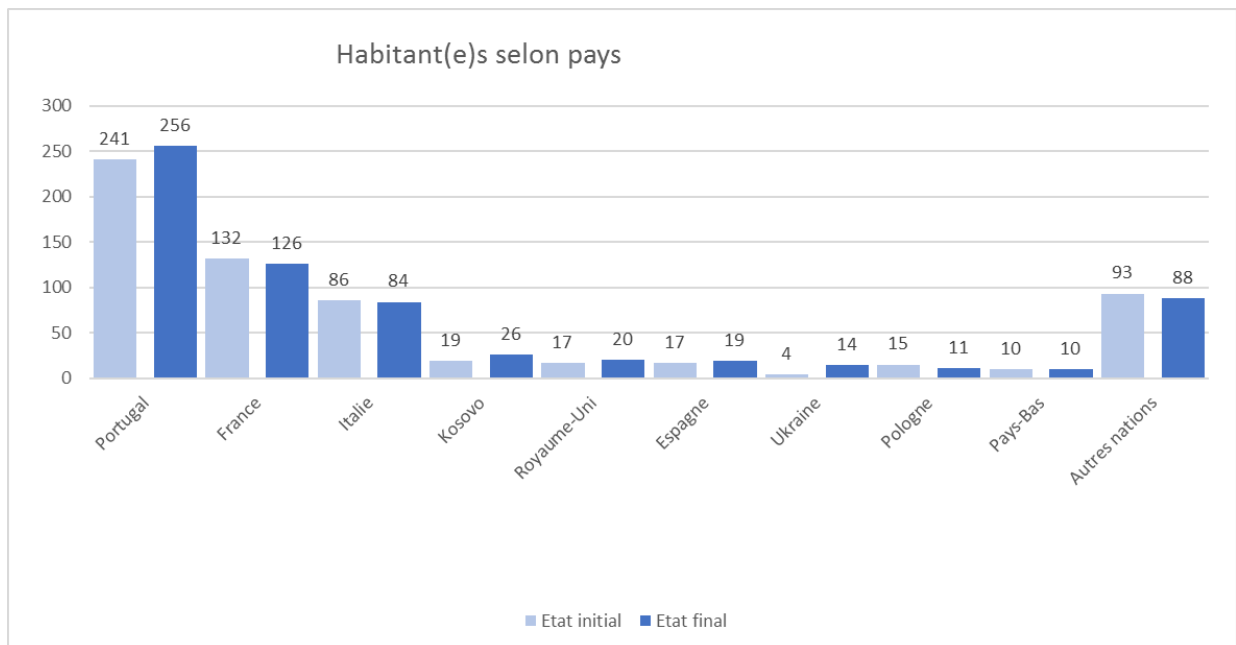
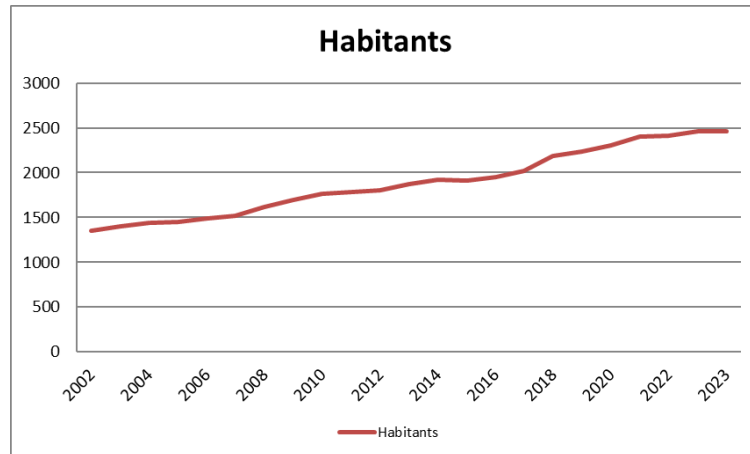
La fête du 1^{er} août a pu se dérouler normalement, le traditionnel feu a finalement eu lieu. La population a également pu bénéficier d'un petit feu d'artifice. La société de tir a géré la distribution des repas et des boissons.

Quatre Gimel-apéro ont également été organisés en collaboration avec les sociétés locales.

Le 16 décembre 2023 a eu lieu la traditionnelle vente des sapins de Noël à la déchèterie qui rencontre à chaque fois un certain succès. Cette année, ce sont environ 100 sapins de Noël qui ont été vendus.

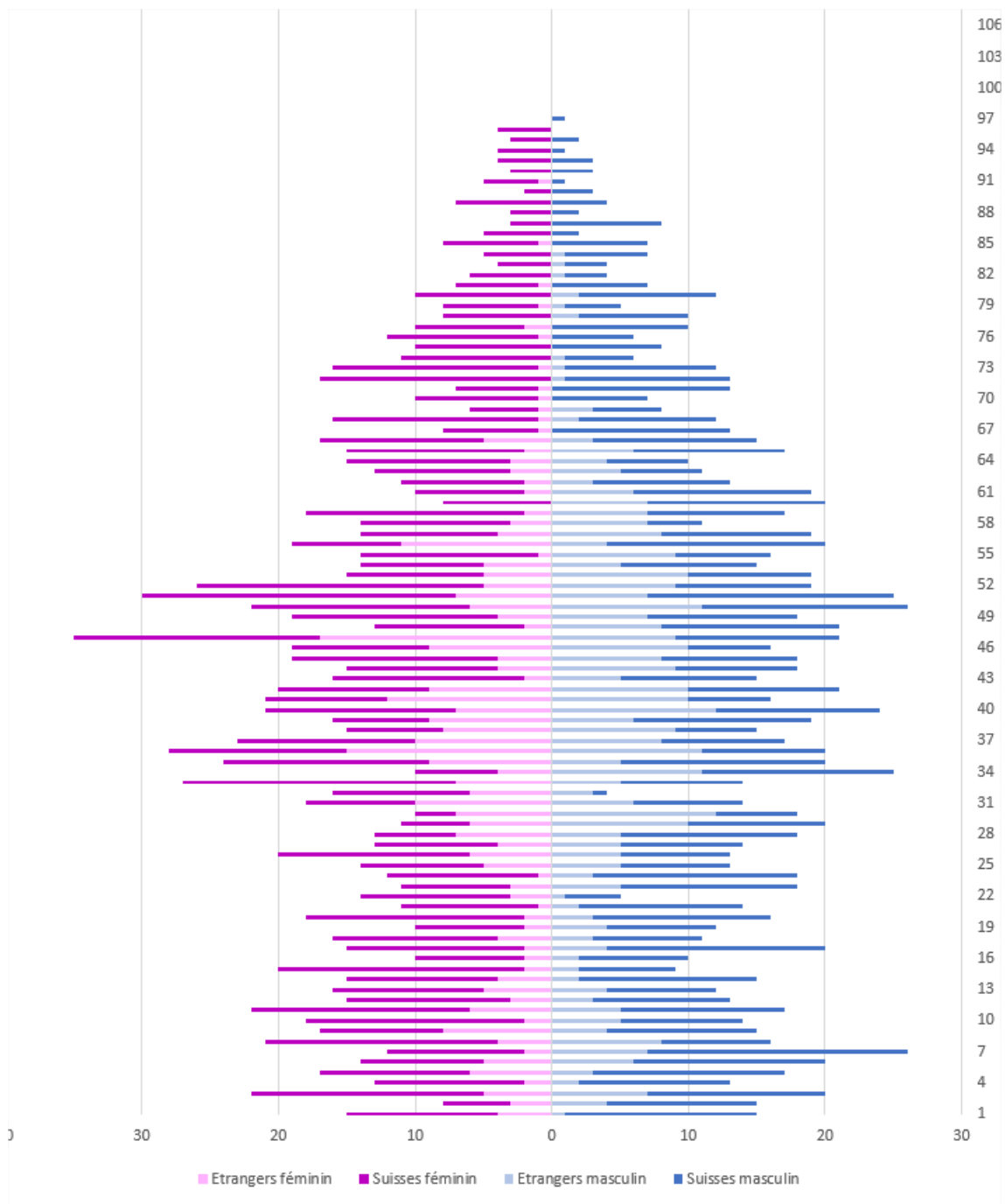


Evolution de la population





Pyramide des âges au 31 décembre 2023



Secrétariat

Le secrétariat a retranscrit les décisions des 41 séances de Municipalité dans les procès-verbaux représentant 124 pages d'écritures et a assuré le suivi administratif des dossiers.

Les statistiques cantonales sont également traitées par le secrétariat.



Les naturalisations font partie des activités courantes. Compte tenu de la nouvelle loi d'application de 2018, une nouvelle procédure et un nouveau questionnaire ont été mis en place dès 2019 afin de traiter les nouvelles naturalisations.

Le secrétariat gère les locations de salle. En 2023, de nombreuses manifestations ont à nouveau pu avoir lieu dans les locaux communaux et ont rencontré un vif succès. Citons par exemple, toutes les soirées des sociétés locales, l'organisation du nouvel-an, le carnaval, les soirées du Chœur mixte de St-Oyens, la fête cantonale des musiques, la revue des pompiers, la fête du 1^{er} août, la soupe de Carême, les diverses manifestations de l'ADIG, des soirées scolaires ainsi que bien d'autres séances d'informations, spectacles et manifestations organisées à titre privé.

Le greffe municipal s'occupe de l'établissement et de la gestion du plan canicule et de la recherche de bénévoles pour effectuer les visites auprès des personnes âgées.

La Municipalité a également participé à la journée de l'UCV qui a eu lieu le 10 juin 2023 et s'est déroulée sur les communes de Montanaire et Boulens, 1700 personnes étaient réunies à cette occasion.

Bourse Communale

La bourse communale enregistre de multiples écritures comptables. Elle s'occupe notamment du suivi des fournisseurs, des débiteurs, des facturations des taxes, de la comptabilité générale, du budget, du bouclage des comptes et des investissements. Elle tient également les comptes des associations suivantes :

- SDIS Etraz-Région
- Combe des Amburnex

Les comptes 2023 bouclent avec un bénéfice de Fr. 565'261.15 alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 330'937. Le plafond d'endettement et cautionnement pour la législature 2021-2026 voté par le Conseil Communal s'élève à Fr. 23'000'000.00. La dette au 31 décembre 2023 est de Fr. 15'296'545.75, soit inférieure au plafond voté.

L'analyse détaillée des comptes suit au chapitre 9 du présent rapport.

Service du personnel

La commune de Gimel emploie 25 personnes au 31 décembre 2023, représentant un total ETP de 15.44 (hors apprentis, stagiaire, auxiliaires, organiste et marguillier).

Service de la voirie, espaces verts

& déchèterie : 4 personnes + 1 apprenti

Service de conciergerie : 5 personnes

Administration : 5 personnes

Centre des jeunes : 3 personnes + 1 auxiliaire

Bibliothèque : 1 personne



Organiste :	1 personne
Marguillier :	1 personne
Jardin d'enfants La Souris Verte :	3 personnes

En date du 1^{er} janvier 2023, la commune a repris la gestion du jardin d'enfants la Souris Verte et 3 personnes sont venues rejoindre l'effectif des employés communaux. Il s'agit de Mesdames Leyla Gobat, Christa Agboklu et Anne-Maude Mauris.

Concernant la conciergerie, M. Nicolas Konrad a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière et nous a quitté en date du 31 janvier 2024. M. Joël Jaquier a été engagé au 1^{er} décembre 2023 pour le remplacer. Ils ont pu collaborer deux mois afin d'assurer une transition dans les meilleures conditions possibles.

Monsieur Vonnez, a pris une retraite bien méritée et nous a quitté en date du 31 mai 2023.

Madame Delphine Dupertuis est venue rejoindre l'administration en tant que technicienne au service de l'urbanisme en date du 1^{er} août 2023.

Jubilaires : M. Philippe Renaud pour 15 ans et M. Olivier Delor pour 5 ans d'activités.

Le traditionnel repas de fin d'année a pu être organisé au Chalet Gourmand de Lavigny, précédé d'une animation (SwinGolf).

PECC intercommunal

Les communes jouent un rôle central dans la réponse aux défis énergétiques et climatique. Consciente de cette responsabilité, la mise en place d'un Plan Energie et Climat Intercommunal (PECC) pour Gimel et St-Oyens a officiellement démarré. La démarche du PECC intercommunal a été validée par le bureau de la durabilité (BuD) du Canton de Vaud par courrier du 24 avril 2023. Une subvention de 50%, répartie sur 4 ans, a été accordée par le Canton pour financer l'accompagnement, l'élaboration et la mise en œuvre du plan PECC avec le bureau d'ingénieurs Eqlosion.

Affaires culturelles et de loisirs

Bibliothèque

En 2023, la bibliothèque a fêté ses 30 ans d'activités et l'année a été marquée par différentes festivités. Le nombre de lecteurs a de nouveau augmenté, principalement avec de nouveaux enfants, pour s'établir à 360 lecteurs, dont 270 enfants. Les membres collectifs (classes et UAPE) sont au nombre de 26.

Le partenariat avec l'Etablissement scolaire de Gimel-Etoy se poursuit et les 18 classes continuent à fréquenter la bibliothèque deux fois par an.

Rappelons que les cotisations demeurent inchangées, soit la gratuité pour les enfants et Fr. 20.00 par adulte.



La bibliothèque est ouverte les lundis, mardis, mercredis et samedis, soit 6 heures hebdomadaires. La bibliothèque compte 8 bénévoles.

Livres au catalogue : 9964 dont 2665 pour adultes, 4255 pour enfants, 2102 documentaires, 402 revues, 70 livres-jeux et 466 CD.

Centre des jeunes

Le Centre des jeunes de Gimel a pour but d'agir auprès des jeunes liés à Gimel et aux communes environnantes en leur offrant principalement des possibilités de rencontres, d'activités, de jeux, de discussions, d'écoute et d'information.

Le centre fonctionne comme interlocuteur entre les autorités, les institutions et les jeunes, dans tous les domaines ayant trait à la jeunesse.

En cas de problèmes entre eux ou à la maison, ils ont la possibilité de venir en parler et ils trouvent toujours en ce lieu un espace d'écoute et/ou de médiation.

Le panel des âges est assez ouvert (10-17 ans), ce qui permet aux adolescents de créer des liens. Ils ont également la possibilité de se faire des amis dans la région, à l'occasion des sorties communes qui sont organisées avec les deux autres centres d'Aubonne et d'Etoy.

Les animateurs sont également présents à la cantine scolaire et accueillent ensuite les enfants jusqu'à la fin de leur pause déjeuner. Par leur travail et la confiance établie, le centre connaît une belle fréquentation.

Côté activités, la collaboration avec les Centres d'Aubonne et Etoy se déroule à satisfaction et les diverses sorties, camps et activités vacances en commun affichent régulièrement complet.

L'équipe du Centre des jeunes et ses utilisateurs se réjouissent du retour prévu courant 2024 sur le site du Marais.

CHAPITRE 4 DOMAINES ET BATIMENTS

Forêts et pâturages

Comme pour 2022, l'année 2023 a été particulièrement difficile pour l'état sanitaire de nos forêts.

Le marché du bois des résineux s'est trouvé saturé durant l'été en raison d'un volume important de chablis (arbres morts, infectés), une baisse des prix a été relativement importante pour les arbres de 2^{ème} choix. Pour les feuillus, la demande est restée soutenue avec un volume d'exploitation réduit en raison de la priorité donnée aux chablis.

L'exploitation a été fortement impactée par les coupes de chablis. En effet, notre capacité de coupe annuelle s'élève à 5'300 sylves (m3 forestier dont le diamètre est pris à 1.30 m du sol) et nous avons dû intervenir sur 3'150 sylves de chablis.



L'exploitation normale a représenté 6'500 sylves, car au printemps le marché du bois était porteur et une coupe a été spécialement effectuée en faveur du fournisseur du bois pour la construction de la nouvelle UAPE, ceci afin de pouvoir toucher la subvention cantonale liée à l'utilisation du bois vaudois.

A noter que le canapé forestier du bois de la Rosière a été déplacé en raison du danger représenté par des arbres dépérissant dans le périmètre.

Au niveau comptable, les chiffres mentionnés dans les comptes ne sont pas représentatifs de la situation réelle. En effet, la vente des coupes d'automne ne sera réalisée qu'en 2024. De plus, dans le compte 320.3146 Entretien chemins forestiers, il est comptabilisé une réserve de Fr. 70'000.00 pour la réfection du chemin de la Plagne qui n'a pas pu être effectuée en 2023, mais interviendra en 2024. Les subventions prévues à cet effet n'ont donc pas été reçues non plus. Le compte des subventions est à zéro, car les autres subventions prévues ont été versées directement au Groupement forestier de la Saubrette (GFS.)

Dès 2024, une grande partie de la comptabilité passera par le GFS en raison de la signature d'un bail à ferme pour nos forêts d'une durée de 6 ans.

Au niveau du GFS, les chiffres mentionnés dans nos comptes sont les mêmes que pour 2022, car leurs comptes annuels ont été bouclés après les nôtres. Il est à relever que Fr. 34'268.00 de subventions 2023 sont à mettre à notre profit, ainsi qu'un montant de Fr. 14'000.00 de bénéfice redistribué, soit un total de Fr. 48'268'00 en notre faveur. Le solde dû à Gimel par le groupement s'élève au 31.12.23 à Fr. 152'385.00.

Au niveau des domaines et pâturages, les travaux envisagés en 2023 n'ont malheureusement pas été réalisés.

Bâtiments

L'entretien des bâtiments est réalisé selon les besoins et les moyens financiers disponibles avec notamment les travaux suivants en 2023 :

Le Martinet n° 5

La réfection du pied de façade extérieur a été entrepris, ainsi que la remise en conformité du circuit électrique en raison du contrôle OIBT. Un nettoyage du circuit du chauffage a également été effectué.

Collège du Marais I & II

Lors du changement de locataire pour l'appartement de fonction du Marais, quelques travaux de remise en état ont été effectués. La réparation de portes, de stores et de fenêtres a également dû être entreprise. La réfection d'un mur dans les WC filles a été faite. Un acompte pour la réfection du réseau informatique a été versé. Le défibrillateur installé à la banque Raiffeisen a été déplacé au collège du Marais. Des draps housses pour accueillir l'armée ont été commandés.

Salle omnisports

A nouveau cette année, la réparation d'une des parois acoustiques en bois a dû être entreprise et facturée aux auteurs. Des travaux liés à l'éclairage, aux hauts parleurs et le remplacement de l'amplificateur ont été réalisés, ainsi que divers travaux électriques (contrôle OIBT).



Bâtiment multifonctions

Le nettoyage de l'extracteur de fumée à la cuisine a été exécuté.

Grande salle

Le micro sans fil a été changé, le lave-linge et le sèche-linge ont été remplacés, un acompte pour le remplacement de la cuisine de la salle d'école ménagère a été versé.

Hangar voirie

L'installation d'un portail à l'entrée du dépôt de la voirie a été réalisée.

Cantine

De la peinture intérieure a été réalisée ainsi que le remplacement du lave-vaisselle.

CHAPITRE 5 TRAVAUX

Urbanisme

13 dossiers de mise à l'enquête ont été traités, soit 9 enquêtes publiques et 4 dispenses d'enquête. Les études du PaCom et du PPA de la Vernette se poursuivent et des séances avec le service de la DGTL ont eu lieu pour discuter du projet en cours. Cette année, la commune a adhéré au géoportail de CartoJuraLeman. Un gros travail de mise à disposition d'informations est nécessaire afin de compléter cette application qui rendra service lors de nouvelles constructions ou de recherches d'informations liées au cadastre. Par suite de l'engagement de notre technicienne, divers instruments de mesures et de programmes informatiques ont été achetés. Des ateliers participatifs ont également été organisés en novembre pour déterminer l'avenir de la Vernette.

Routes

Diverses interventions sur le réseau routier ont été nécessaires et la réfection de la route d'Aubonne a commencé, de même que la réfection du chemin Magnin. Le plan directeur des routes d'améliorations foncières a également été suivi durant cette année. La création d'un trottoir sur le haut de la rue Billard a été concrétisé.

Divers marquages routiers ont été refaits.

Parcs, promenades et cimetière

L'entretien des terrains de foot est effectué régulièrement par l'entreprise Terrasport SA. Les décorations florales au village ont été assurées par Le Potiron Fleuri et nos employés des espaces verts. Cette année, le columbarium a été agrandi de 48 m². L'entretien du cimetière est effectué régulièrement par une entreprise externe. L'entretien de l'outillage (tondeuse, débroussailleuse, broyeur etc) est effectué régulièrement.

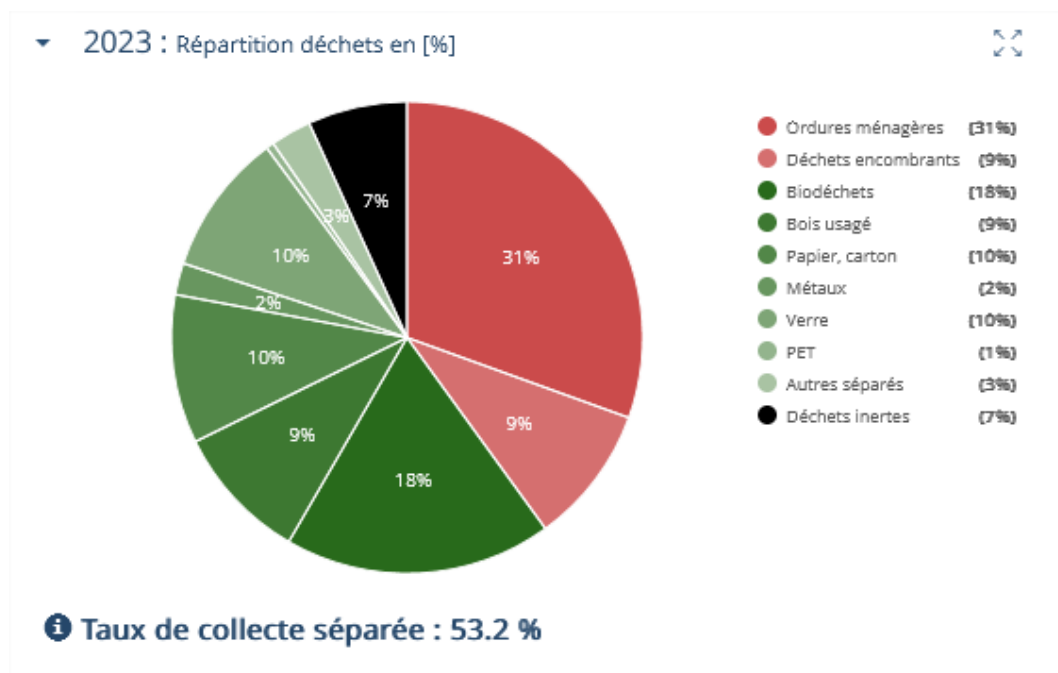


Ordures ménagères et déchets

Cette année, la gestion de la déchèterie a été reprise par l'entreprise Henny. Après quelques semaines d'adaptation et de mises au point, le fonctionnement de la déchèterie s'effectue correctement. Les horaires d'ouverture ont été adaptés et élargis avec 18 heures d'ouverture par semaine soit 8 heures de plus qu'en 2022.

La statistique des déchets démontre que la population respecte de manière satisfaisante la politique de gestion des ordures. Les coûts sont maîtrisés et des améliorations sont entreprises à chaque fois qu'il est possible. Cette année, les taxes et la ristourne sur les sacs taxés n'ont pas permis de couvrir l'intégralité des frais, notamment à cause de la baisse du montant des ristournes sur les papiers/cartons. Un prélèvement sur le fonds de réserve a été comptabilisé afin d'équilibrer les comptes du service.

La statistique des déchets de la SADEC démontre que nous sommes dans la moyenne des communes du périmètre quant aux quantités de déchets récoltés (voir graphique ci-dessous). Seuls les encombrants sont supérieurs à la moyenne, probablement du fait que les entreprises ont un accès libre à la déchèterie au moyen du seul paiement d'une taxe. Toutefois, par rapport à 2022, les kilos par habitants pour les encombrants sont en nette baisse. Les biodéchets sont également à la baisse par rapport aux trois dernières années.





Année	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Population	2 465	2 414	2 402	2 307	2 238	2 186
Taux de collecte séparée	53.2 %	54.7 %	56.2 %	57.2 %	55.6 %	54.7 %
▼ Ordures ménagères [t]	315.32	307.76	302.04	272.12	262.62	222.49
Commune [kg/hab]	127.9	127.5	125.7	118.0	117.3	101.8
Périmètre [kg/hab]	113.7	115.1	120.7	121.8	117.0	121.5
Canton [kg/hab]	131.4	133.3	137.3	136.9	137.2	140.2
▼ Déchets encombrants [t]	98.14	115.96	101.37	120.50	95.08	98.58
Commune [kg/hab]	39.8	48.0	42.2	52.2	42.5	45.1
Périmètre [kg/hab]	21.7	22.8	24.1	25.6	25.2	27.0
Canton [kg/hab]	24.7	25.7	27.3	27.9	27.6	28.8
▶ Déchets communaux [t]	9.51	7.95	6.73	8.23	6.79	6.22
▼ Biodéchets [t]	189.58	238.39	227.56	244.95	176.88	166.18
Commune [kg/hab]	76.9	98.8	94.7	106.2	79.0	76.0
Périmètre [kg/hab]	79.4	79.6	89.1	92.7	89.6	85.1
Canton [kg/hab]	87.2	87.5	94.1	95.7	94.8	94.4
▼ Bois usagé [t]	96.84	85.28	95.72	115.32	96.75	89.88
Commune [kg/hab]	39.3	35.3	39.9	50.0	43.2	41.1
Périmètre [kg/hab]	22.5	23.3	25.1	26.7	27.4	26.3
Canton [kg/hab]	24.3	23.1	26.2	27.3	28.3	28.0
▼ Papier, carton [t]	105.34	105.50	111.72	115.24	112.34	113.54
Commune [kg/hab]	42.7	43.7	46.5	50.0	50.2	51.9
Périmètre [kg/hab]	50.6	53.4	58.1	58.4	60.0	62.6
Canton [kg/hab]	59.0	62.0	65.9	66.5	68.7	72.7

Réseau d'égouts et d'épuration

L'élimination des boues de notre STEP est traitée par la commune de Bière. Au moment du bouclage des comptes 2023, nous sommes toujours en discussion avec la Municipalité de Bière pour la facturation du traitement des boues. Dès lors, nous avons dû comptabiliser une provision de Fr. 78'000.00 pour le traitement des boues 2022 et de nouveau Fr. 78'000 pour le traitement des boues 2023, dans l'attente de décomptes finaux.

Le projet d'adhésion de la Commune à une future STEP régionale est toujours d'actualité, mais avance lentement. Cette situation limite tout investissement d'importance sur notre Step pour le moment. Toutefois, les travaux d'entretien régulier et nécessaires sont assurés (entretien du dégrilleur, de l'alarme, des presses, sondes etc.)

Les canalisations du village sont régulièrement curées afin de garantir un bon écoulement des eaux de pluie.



CHAPITRE 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement

L'ASSAGIE compte 341 élèves de Gimel dont 242 en primaire, 92 en secondaire et 4 en dérogation dans un autre établissement, 3 sont en classe de raccordement. Le taux d'enfants scolarisés par rapport à la population s'élève pour Gimel à 14.1% alors que le taux moyen de l'ASSAGIE est de 11.7%. En 2022, il était de 13.6% pour Gimel et 11.8% pour l'ASSAGIE.

Les comptes de l'Assagie bouclent avec une baisse de charges de Fr. 57'104.69 en regard du budget et ils présentent un total de charges/revenus de Fr. 9'127'195.31. Les frais liés aux conseils intercommunal et d'établissement, comité de direction et administration sont inférieurs au budget et à l'année 2022. Les dépenses liées aux cantines et accueil parascolaire de midi sont en augmentation par rapport au budget, ainsi que les frais liés aux camps, culture, fêtes et sports. Mais d'une manière générale, le budget est bien respecté.

Temples et cultes

L'engagement d'une nouvelle organiste a engendré un dépassement de budget. En effet, son salaire a été fixé en fonction de ses compétences professionnelles et selon la recommandation des églises évangélique réformée, catholique et de l'association des Organistes Romands en matière de salaires.

CHAPITRE 6 POLICE

Police

La gendarmerie cantonale visite régulièrement la Municipalité de Gimel afin de lui présenter son rapport sur les infractions commises sur le territoire communal.

La collaboration avec les agents de sécurité d'Aubonne s'est poursuivie durant cette année.

Le bus de proximité de la gendarmerie est régulièrement stationné dans le village. Il permet d'offrir à la population, la possibilité de poser des questions liées à la sécurité et d'effectuer des dépôts de plainte ou de perte.

Défense incendie

Le SDIS Etraz-Région a clôturé ses comptes avec une charge de Fr. 35.30 par habitant, soit inférieure de Fr. 1.20 par habitant par rapport au budget accordé. Il compte 257 sapeurs-pompiers dans ses rangs, dont 43 sur le site de Gimel, répartis entre le DPS et le DAP. Il a réalisé 224 interventions, dont 12 sorties pour



le DPS de Gimel et 5 interventions sur notre territoire communal. Il est également intervenu à 10 reprises pour des alarmes hors secteur.

La révision des bornes hydrantes est sous contrat de maintenance et les réparations sont effectuées au fur et mesure des besoins.

Protection civile

La participation à la protection civile région de Morges est stable depuis plusieurs années. L'exercice 2023 de la PCi se solde avec un coût par habitant de Fr. 20.14 alors que le budget 2023 prévoyait un coût de 20.99, soit une économie de Fr. 0.76 par habitant.

CHAPITRE 7 SECURITE SOCIALE

Service social

Participation à la cohésion sociale

Le système de péréquation vaudois est un mécanisme de solidarité entre les communes, basé sur un certain nombre de principes, permettant de redistribuer des ressources financières (péréquation directe) et financer la facture sociale, aussi appelée participation à la cohésion sociale (péréquation indirecte).

Signalons que le décompte final de 2022 se retrouve dans les comptes 2023 avec un solde qui influence ces derniers, voir détail dans chapitre « rapport sur les comptes ».

Revenu d'insertion

Il s'agit de la participation communale aux frais administratifs relatifs au revenu d'insertion.

Agence d'assurances sociales

L'agence d'assurances sociales s'occupe notamment des demandes de prestations complémentaires AVS/AI, PC Famille, rente pont, subside LAMAL, affiliations AVS. Les bureaux sont maintenant situés à Morges.



AJEMA

Le réseau AJEMA propose des places d'accueil préscolaire et parascolaire. Il regroupe 34 communes et assure l'équilibre financier de 30 unités d'accueil de jour. Les communes en assurent le déficit, déduction faite de la participation des parents et des subventions fédérales de l'OFAS. Elles participent au financement des structures en fonction de la consommation des heures d'accueil par les enfants de leur commune et à raison de 10% du solde du déficit par habitant.

CHAPITRE 8 SERVICES INDUSTRIELS

Services des eaux

Il est à noter que l'on enregistre depuis quelques années, un déficit de précipitations météorologiques qui n'est pas sans incidence sur l'approvisionnement de nos sources. Il est rappelé que la commune de Gimel fournit également en eau les communes de St-George, Longirod et Marchissy.

Cette année, la Municipalité a racheté le puit de l'Ezilière à la Commune de Perroy pour un montant de Fr. 23'200.00. La mise en conformité de cette installation fera l'objet d'un préavis en 2024.

Services électriques

Concernant l'éclairage public, le remplacement des luminaires de l'avenue de la Rosière, de la route de Bauloz, du Moulinet, de la rue Billard et du Martinet ont été effectué en 2022 mais les factures sont arrivées tardivement et ont été comptabilisées sur 2023. Un contrat de maintenance est en vigueur avec la Romande Energie pour l'entretien des luminaires.

Service du gaz

En raison de la situation sur le marché du gaz, le prix du gaz a dû être augmenté de 9 centimes à 10.35 centimes par kw/h. La consommation 2023 a été supérieure d'env. 8% par rapport à 2022. D'autre part, il est constaté que les chaudières à gaz font régulièrement l'objet d'un remplacement par des pompes à chaleur. Le remplacement de plusieurs compteurs a été réalisé par l'entreprise Cosvegaz, conformément à son mandat.



CHAPITRE 9 RAPPORT SUR LES COMPTES 2023

Introduction

Dans sa séance du 9 avril 2024, la Municipalité a adopté les comptes de l'année 2023.

Le résultat présente un bénéfice de Fr. 565'261.15 pour un total de charges de Fr. 13'091'881.54 et un total de revenus de Fr. 13'657'142.69 en regard d'un budget qui prévoyait un déficit de Fr. 330'937.00. La marge d'autofinancement s'élève à Fr. 1'672'294.64.

L'écart au budget s'explique notamment par les raisons suivantes :

- Par des encaissements d'impôts supérieurs aux prévisions, notamment dans le compte des impôts sur le revenu des personnes morales, des droits de mutation et des successions.
- Par le décompte définitif de la péréquation 2022 qui présente un solde en notre faveur de Fr. 534'440.00 (influencé par les dépenses thématiques sur les routes, ainsi que par la compensation « solidarité »)
- Par le décompte définitif de la facture de la cohésion sociale qui présente un solde en notre faveur de Fr. 237'451.40

Le bilan présente un total de Fr. 24'722'600.85 avec un capital augmenté à Fr. 1'778'523.08 au 31 décembre 2023.



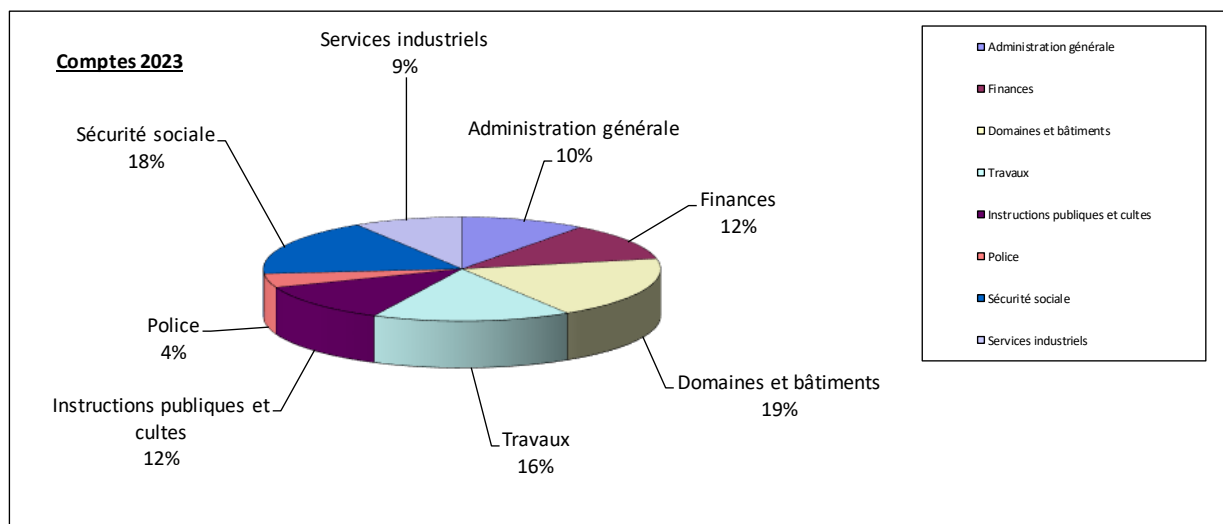
Tableau des charges et revenus selon la classification administrative

Tableau de répartition des charges



Commune de Gimel

	Comptes 2023		Budget 2023		Ecart budget - comptes	
Administration générale	1'330'184.85	9.74%	1'325'533.00	10.54%	-4'651.85	0.43%
Finances	1'529'616.44	11.20%	1'473'216.00	11.71%	-56'400.44	5.23%
Domaines et bâtiments	2'523'972.64	18.48%	2'395'826.00	19.05%	-128'146.64	11.88%
Travaux	2'113'408.16	15.47%	2'171'288.00	17.26%	57'879.84	-5.37%
Instructions publiques et cultes	1'563'619.95	11.45%	1'562'668.00	12.42%	-951.95	0.09%
Police	564'063.55	4.13%	548'819.00	4.36%	-15'244.55	1.41%
Sécurité sociale	2'304'087.05	16.87%	2'226'727.00	17.70%	-77'360.05	7.17%
Services industriels	1'162'928.90	8.52%	1'205'392.00	9.58%	42'463.10	-3.94%
Totaux	13'091'881.54	95.86%	12'909'469.00	102.63%	-182'412.54	16.91%
<i>Bénéfice (+) / Perte (-)</i>	<i>565'261.15</i>	<i>4.14%</i>	<i>-330'937.00</i>	<i>-2.63%</i>	<i>-896'198.15</i>	<i>83.09%</i>
Totaux	13'657'142.69	100.00%	12'578'532.00	100.00%	-1'078'610.69	100.00%



Commentaires sur les charges

Administration :

Les charges administratives sont globalement conformes au budget.

Le dépassement de budget sur le compte 3185.00 honoraires/expertise est dû à l'analyse des bâtiments communaux qui n'était pas budgétisée.

Les subventions aux sociétés locales comprennent les loyers versés pour la location du local de remplacement pour la fanfare et l'école de musique.

Le dépassement de budget des frais informatiques est dû aux interventions sur les systèmes Nest/Abacus, ainsi que par la mise en place d'un système de caisse.



Finance :

Les frais de contentieux et de défalcatons d'impôts sont plus importants que le budget. Conformément aux directives cantonales des impôts, une réserve complémentaire de Fr. 8'000.00 a été attribuée au compte de réserve pour pertes fiscales inscrit au bilan qui s'élève maintenant à Fr. 398'000.00.

Domaines et bâtiments :

Les écarts s'expliquent principalement par :

Service technique : Un grand service a été effectué sur le Pony et explique le dépassement du budget.

Forêts : Les frais liés aux soins culturaux et au débardage, transport et façonnage sont supérieurs au budget. Tous les chantiers en cours ont été clôturés sur 2023, compte tenu de la signature d'un bail à ferme avec le GFS dès 2024. Quelques écritures seront encore comptabilisées sur 2024 car au moment du bouclage, les décomptes finaux du GFS ainsi que les ventes de bois liées aux coupes d'automne n'étaient pas encore connus.

Martinet 5 : En raison d'un contrôle électrique, plusieurs travaux de mise en conformité ont dû être effectués, non prévu au budget.

Marais I & II: A relever que les frais de chauffage sont nettement inférieurs au budget suite à l'installation de la nouvelle chaufferie. En 2022, suite aux bons résultats de l'exercice, il avait été décidé d'effectuer un amortissement comptable supplémentaire afin de solder l'investissement du Marais I. Dès lors, les amortissements 2023 sont inférieurs car lors de l'établissement du budget, nous n'avions pas encore connaissance de cet amortissement extraordinaire.

Grande salle : le remplacement du micro sans fil, du lave-linge et de l'aménagement de la salle d'école ménagère, non prévu au budget.

Hangar de la voirie : Le portail d'entrée du dépôt a été changé.

Cantine : le remplacement du lave-vaisselle n'était pas prévu au budget.

Nouveau bâtiment UAPE : le crédit d'étude a été entièrement amorti.

Travaux :

Un amortissement extraordinaire a été effectué sur l'investissement relatif aux modérateurs de trafic à la rue du Martinet pour un total de Fr. 58'300.00.

Les charges liées au service de l'urbanisme sont supérieures au budget en raison de l'adhésion au géoportail CartoJuraLeman et l'achat d'un appareil de mesure pour le service technique, qui aurait pu être affecté au compte des routes 430/3115.00 achat de machines, compte non utilisé en 2023.

Les charges liées au service des routes sont conformes au budget.

Les dépenses liées aux déchets ont pu être maîtrisées et les taxes actuelles sont suffisantes, mais la diminution des ristournes liée au recyclage des papiers/cartons a pesé dans les comptes. Un prélèvement au fonds de réserve de Fr. 4'379.27 a été comptabilisé.

Les frais d'entretien des canalisations sont inférieurs au budget, car les travaux liés à l'Ezilière, d'abord prévu au budget, devront probablement faire l'objet d'un préavis. Les frais prévus pour l'étude de la Step régionale sont toujours en suspens et reportés au budget 2024.



Instructions publiques et cultes :

Le décompte final de l'ASSAGIE présente un solde à payer de Fr. 17'615.80. L'association a bien respecté son budget. Il est constaté pour Gimel, une variation, par rapport au budget, entre les élèves du primaire et ceux du secondaire.

Une nouvelle organiste a dû être engagée pour 2023, en raison de la démission de l'ancienne titulaire. Lors de l'établissement du budget, ce paramètre n'était pas encore connu.

Police :

Police : La participation cantonale pour la réforme policière est comptabilisée sur la base des acomptes 2023, le décompte final 2023 interviendra en 2024.

Contrôle des habitants : Les émoluments reversés au canton concernant les permis étrangers et cartes d'identité sont plus élevés que budgétisés.

Défense incendie : Les frais sont inférieurs au budget avec un retour de Fr. 1.20 par habitant par le SDIS Etraz-Région et l'entretien des bornes hydrantes qui n'a pas présenté de mauvaises surprises.

Protection civile : Les frais d'entretien des locaux présentent un dépassement du budget en raison de la réparation des douches des abris PC, aux travaux nécessaires pour pouvoir utiliser la génératrice de la PC afin d'alimenter le point de rencontre d'urgence (PRU) en cas de crise énergétique et de l'achat de draps housses nécessaires lors de la location des abris à l'armée.

Sécurité sociale :

Le compte participation agence intercommunale d'assurance sociale comprend le décompte 2022 et 2023.

Le compte « aides individuelles prévoyance sociale » inclut les exonérations de la taxe déchets (AI, RI, PC) et la distribution gratuite de sacs-poubelle taxés (naissances, enfants jusqu'à 4 ans et attestation médicale pour incontinence).

Services industriels :

Les fuites d'eau ont épargné notre réseau en 2023. Cependant, les frais d'électricité liés aux pompages de la Rosière et de l'Ezilière ont largement dépassé le budget. Les frais d'analyses d'eau sont plus élevés en raison d'analyses bactériologiques plus poussées. Une attribution de Fr. 11'962.45 a été affectée au fonds de réserve. Les amortissements sur les ouvrages ont été comptabilisés à hauteur de Fr. 19'900.00.

Les frais liés à l'entretien de l'éclairage public sont supérieurs au budget, car les travaux concernant le remplacement de luminaires à la Rue Billard/Baudin, à Bauloz, au Martinet/rue du Nord ainsi qu'au Moulinet, réalisés en 2022, n'ont été facturés que très tardivement en 2023.

Les ventes et achats de gaz ont été inférieures par rapport au budget mais supérieures par rapport à 2022. Il est difficile de prévoir les consommations, car cela dépend fortement des températures. Les amortissements sur les ouvrages du gaz sont conformes.

Le total des charges enregistre des mouvements non monétaires, notamment les amortissements obligatoires pour Fr. 785'721.62 et des amortissements extraordinaires de Fr. 263'859.70, ainsi que Fr. 100'065.05 pour les attributions aux fonds et financements spéciaux.

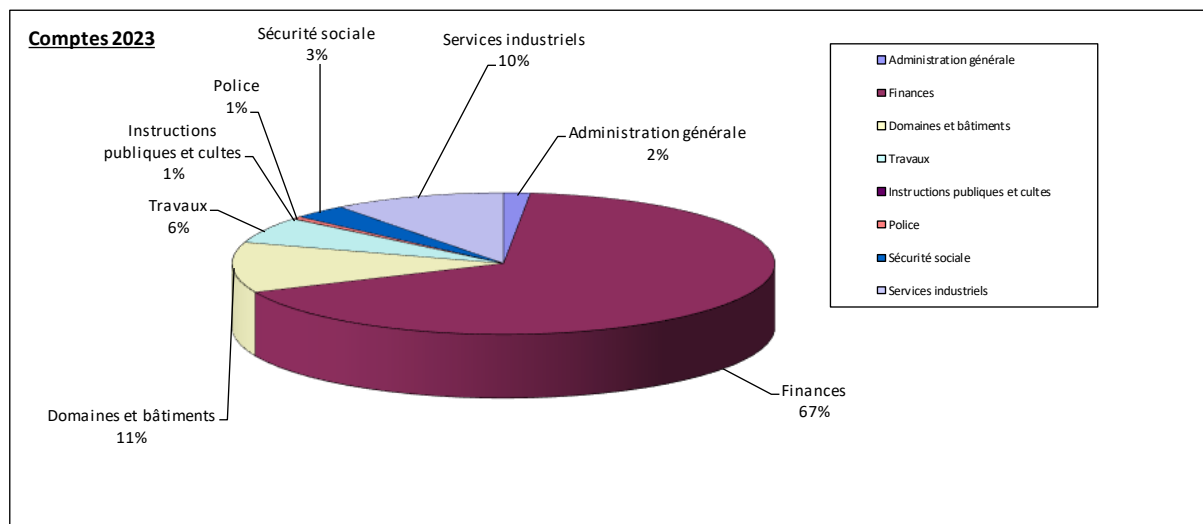


Tableau de répartition des revenus



Commune de Gimel

	Comptes 2023		Budget 2023		Ecart budget - comptes	
Administration générale	216'369.01	1.58%	150'000.00	1.19%	-66'369.01	6.15%
Finances	9'116'247.11	66.75%	8'218'774.00	65.34%	-897'473.11	83.21%
Domaines et bâtiments	1'569'562.57	11.49%	1'475'640.00	11.73%	-93'922.57	8.71%
Travaux	820'761.68	6.01%	1'115'418.00	8.87%	294'656.32	-27.32%
Instructions publiques et cultes	7'241.05	0.05%	9'200.00	0.07%	1'958.95	-0.18%
Police	78'183.01	0.57%	79'500.00	0.63%	1'316.99	-0.12%
Sécurité sociale	444'035.00	3.25%	53'000.00	0.42%	-391'035.00	36.25%
Services industriels	1'404'743.26	10.29%	1'477'000.00	11.74%	72'256.74	-6.70%
Totaux	13'657'142.69	100.00%	12'578'532.00	100.00%	-1'078'610.69	100.00%



Commentaires sur les revenus

Administration :

Les revenus incluent, entre-autre, la vente des cartes CFF et la participation de l'Assagie pour le centre des jeunes. Cette année, la vente des cartes CFF est légèrement inférieure aux prévisions avec env. 550 cartes vendues sur les 680 achetées, soit un taux de couverture de l'ordre de 81% avec une perte financière de Fr. 4'985.75. Ce service fortement apprécié de la population disparaîtra en 2024 au profit d'un nouveau système. Les remboursements des traitements et charges sociales sont largement supérieurs au budget en raison de l'augmentation de cas annoncés.

Finance :

Les revenus d'impôts pour personnes morales et sur les successions et donations sont supérieurs aux prévisions, ainsi que les droits de mutations. Les autres impôts sont conformes au budget.

Le décompte final de la péréquation 2022 présente un solde en notre faveur de Fr. 534'440.00.

Domaines et bâtiments :

L'ensemble des revenus est légèrement supérieur au budget, ceci en raison des ventes de bois. Nous avons également hérité de parcelles de forêts lors d'un décès. Les revenus de loyers sont conformes au budget. Un appartement s'est libéré au Martinet 5 et n'a pas été réaffecté pour l'instant.



Travaux :

Routes : l'écart au budget provient notamment des subventions pour les routes qui n'étaient pas encore validées lors du bouclage.

Déchets : les revenus liés aux ristournes diverses sont également à la baisse à cause de la chute des prix des papiers/cartons.

Egouts, épurations : un prélèvement dans le fonds de réserve a été comptabilisé à hauteur de Fr. 38'233.61.

Sécurité sociale :

Service social : la différence par rapport au budget provient du remboursement du décompte final AJEMA 2022 pour un montant de Fr. 68'969.00

Jardin d'enfants : les revenus des abonnements au jardin d'enfants La Souris Verte sont supérieurs aux prévisions.

Prévoyance sociale : le décompte final de la cohésion sociale 2022 s'élève à Fr. 237'451.40 en notre faveur.

Services industriels :

Service des eaux : Les ventes d'eau à la population et à la commune de St-George sont supérieures au budget, peut-être dû au fait qu'il n'y a pas eu de restriction d'eau avant la fin de l'été. En revanche, les taxes d'introduction sont largement inférieures au budget notamment par la baisse du nombre de nouvelles constructions.

Service électrique : la redevance pour l'utilisation du sol est conforme au budget mais le prélèvement prévu au budget sur le compte de réserve n'a pas été effectué.

Service du gaz : les ventes sont légèrement inférieures au budget mais supérieures à celles de 2022, notamment avec la hausse du prix du gaz et de la consommation. La rétrocession Valgaz n'a pu avoir lieu cette année.



Tableau des charges et revenus par nature

Tableau des charges par nature



Commune de Gimel

	Comptes 2023		Comptes 2022	
Autorités et personnel	2'017'739.00	15.41%	1'774'158.15	14.46%
Biens, services, marchandises	4'016'591.45	30.68%	3'045'200.69	24.83%
Intérêts	116'053.35	0.89%	107'308.28	0.87%
Amortissements	1'149'503.14	8.78%	1'392'789.66	11.35%
Rbt, part. & subv. à des collect. publ.	4'769'774.50	36.43%	4'844'414.50	39.49%
Aides et subventions	922'155.05	7.04%	884'590.80	7.21%
Attribution aux fonds et aux fin. speciaux	100'065.05	0.76%	217'676.97	1.77%
Totaux	13'091'881.54	100.00%	12'266'139.05	100.00%

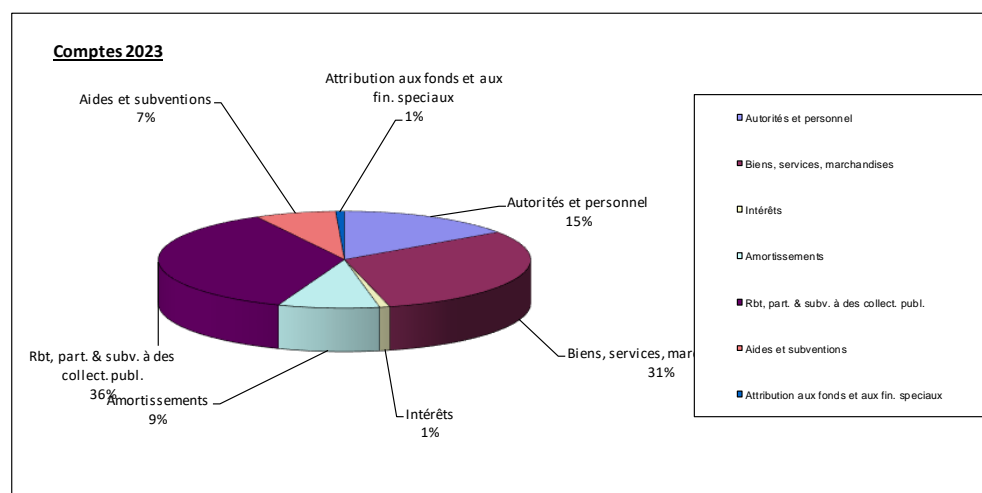
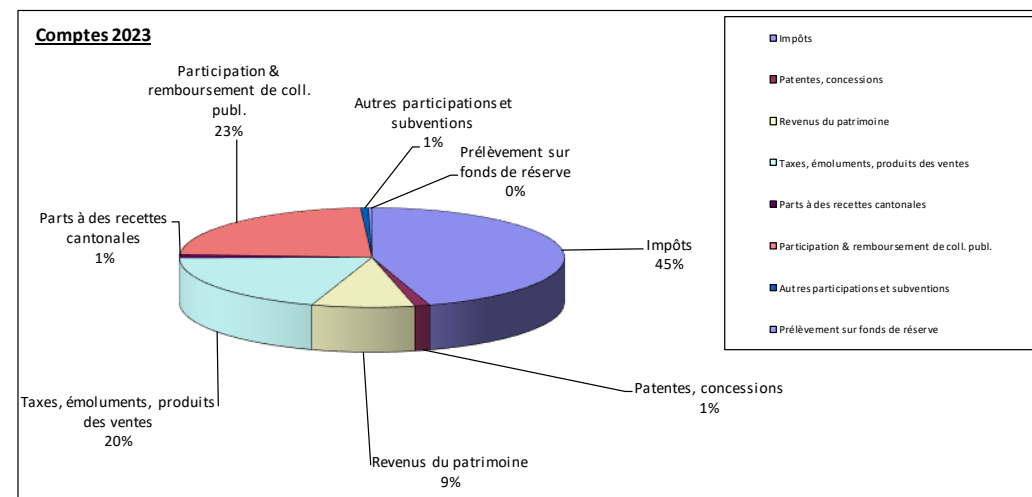


Tableau des revenus par nature



Commune de Gimel

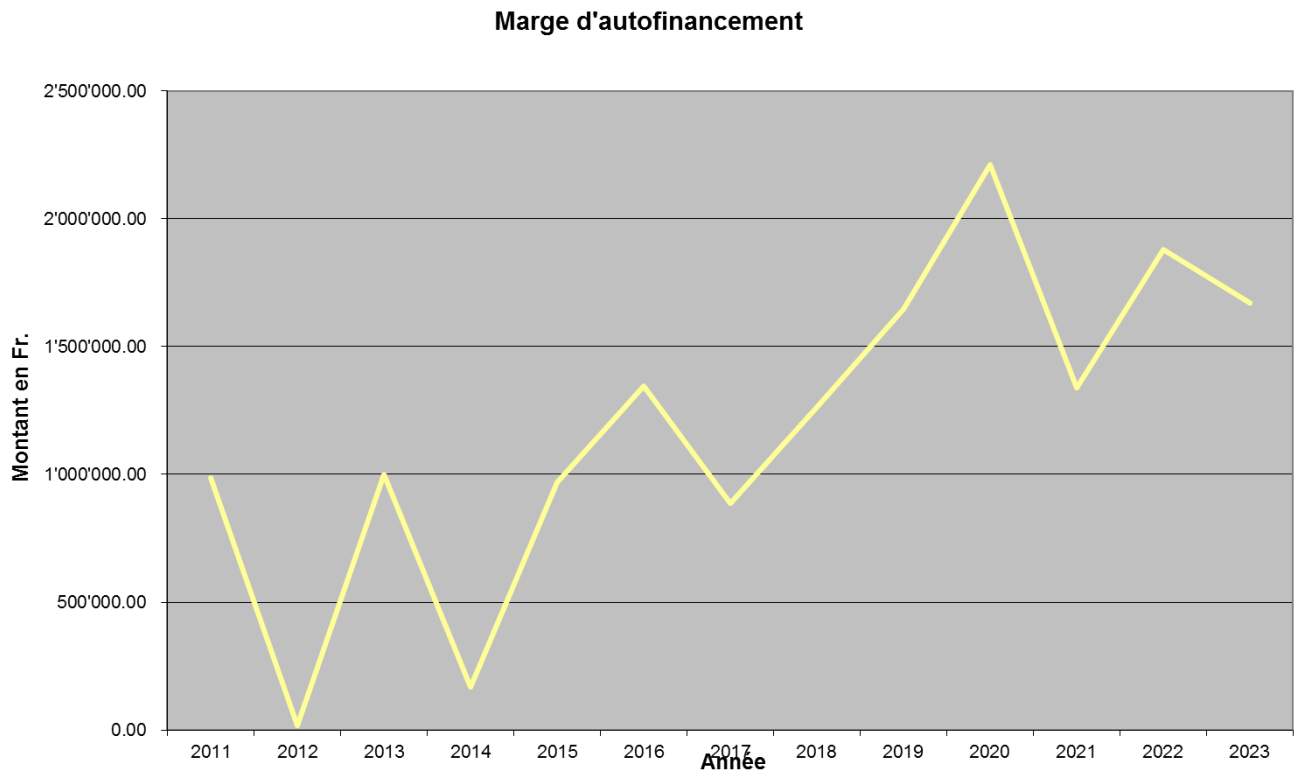
	Comptes 2023		Comptes 2022	
Impôts	6'167'264.09	45.16%	6'282'446.52	49.70%
Patentes, concessions	173'277.56	1.27%	153'703.40	1.22%
Revenus du patrimoine	1'176'551.88	8.61%	1'131'674.80	8.95%
Taxes, émoluments, produits des ventes	2'703'533.32	19.80%	2'392'506.05	18.93%
Parts à des recettes cantonales	152'283.20	1.12%	283'286.55	2.24%
Participation & remboursement de coll. publ.	3'154'547.21	23.10%	2'377'595.66	18.81%
Autres participations et subventions	87'072.55	0.64%	20'198.25	0.16%
Prélèvement sur fonds de réserve	42'612.88	0.31%		0.00%
Totaux	13'657'142.69	100.00%	12'641'411.23	100.00%





Marge d'autofinancement

Evolution de la marge d'autofinancement



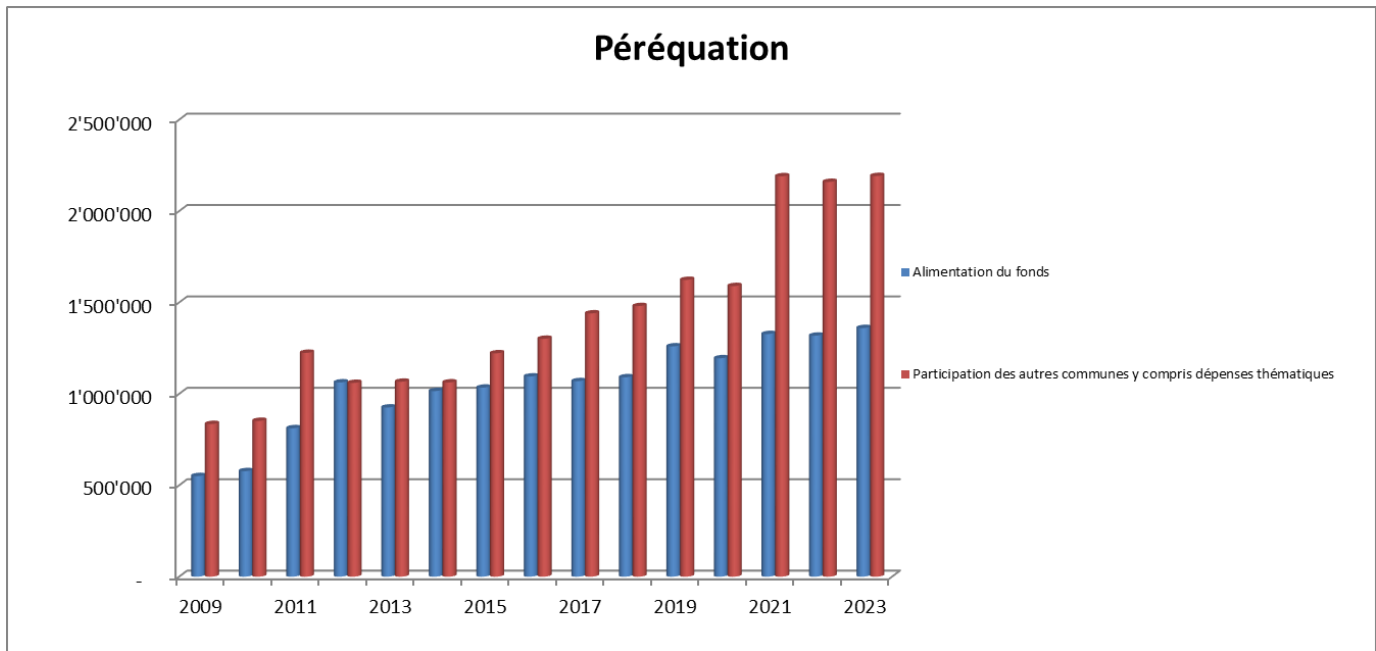
Commentaire sur la marge d'autofinancement

Nous pouvons constater que la marge d'autofinancement de notre commune est assez volatile, mais en amélioration dans le temps. Elle présente cette année une légère baisse par rapport à 2022. Elle sert à couvrir les amortissements hypothécaires et à investir dans de nouvelles infrastructures et devrait être toujours positive. En 2023, la marge d'autofinancement s'élève à Fr. 1'672'294.64 en regard de Fr. 1'870'233.65 pour 2022. Elle a permis de couvrir les remboursements hypothécaires qui se sont élevés à Fr. 746'135.00, ainsi qu'une partie des nouveaux investissements qui s'est élevée pour 2023 à Fr. 2'519'882.25.

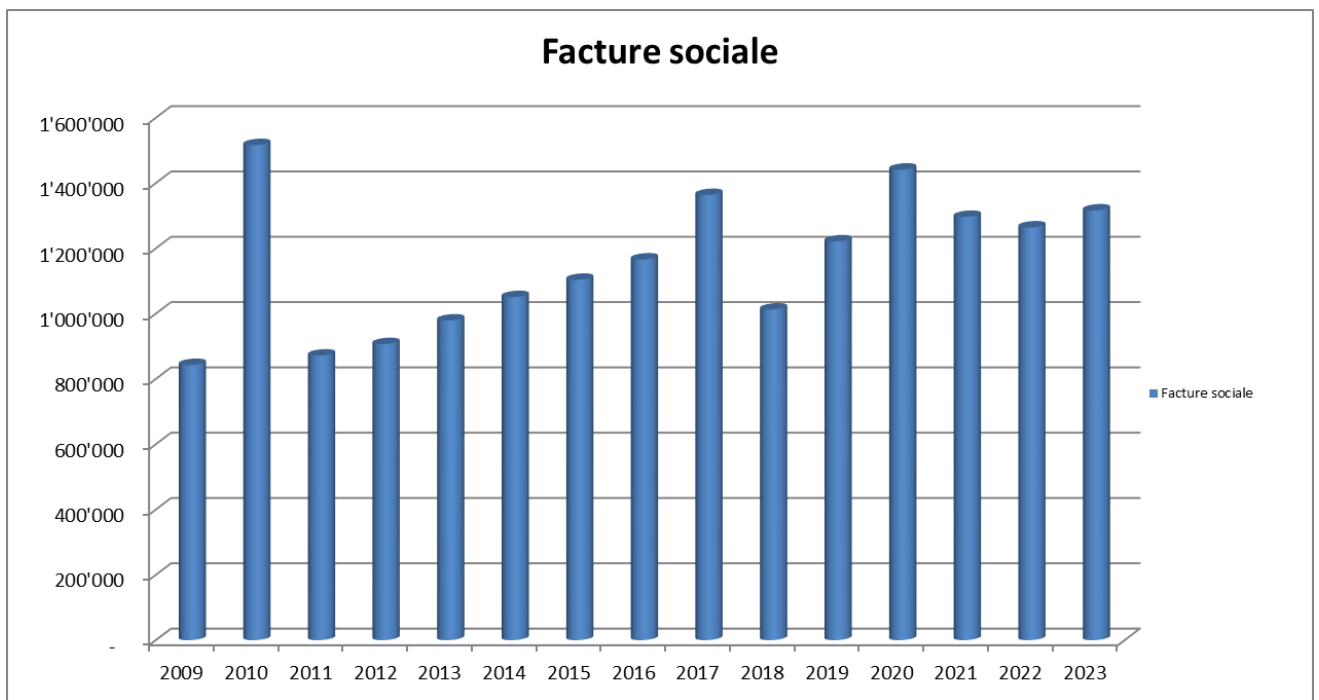


Facture sociale - péréquation

Evolution de la péréquation



Evolution de la facture sociale

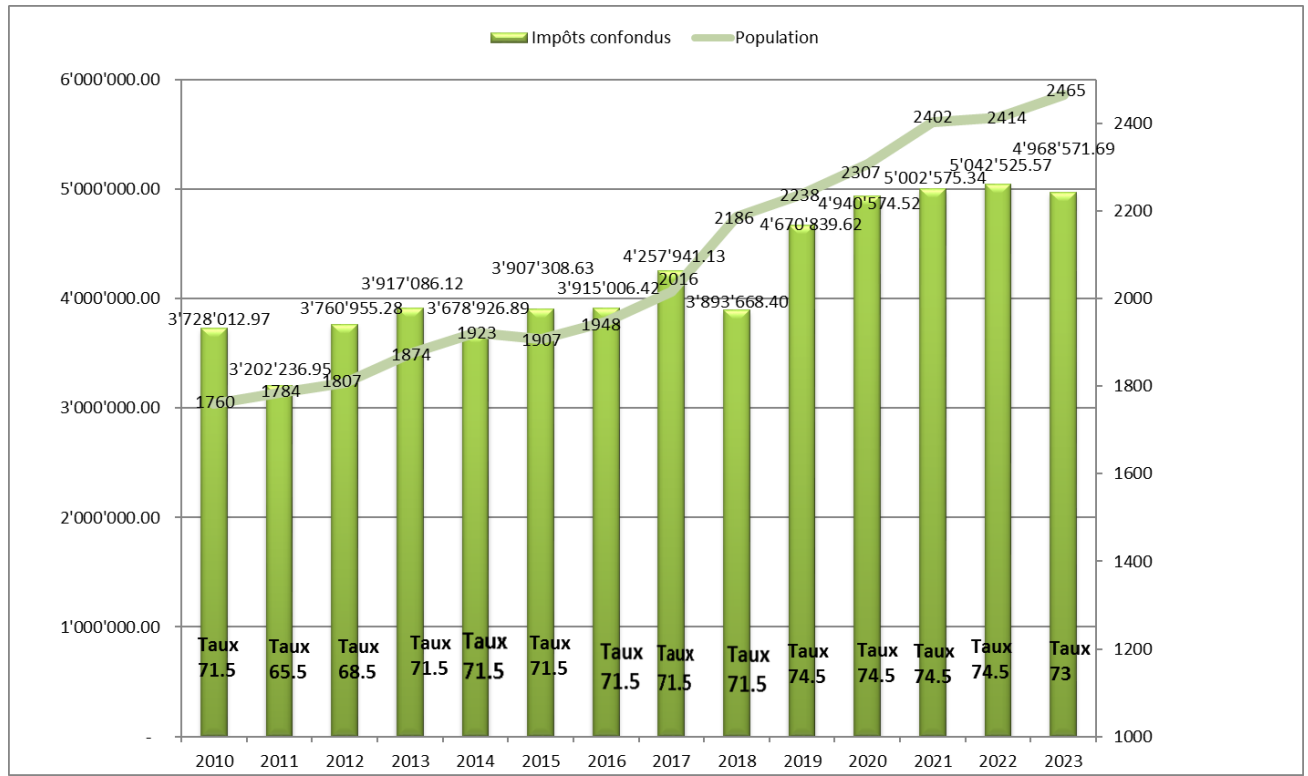


La facture sociale 2023 est basée sur les acomptes, tandis que les montants antérieurs ont été calculés selon les décomptes finaux.



Impôts

Evolution des impôts sur le revenu et la fortune (personnes physiques, personnes morales)

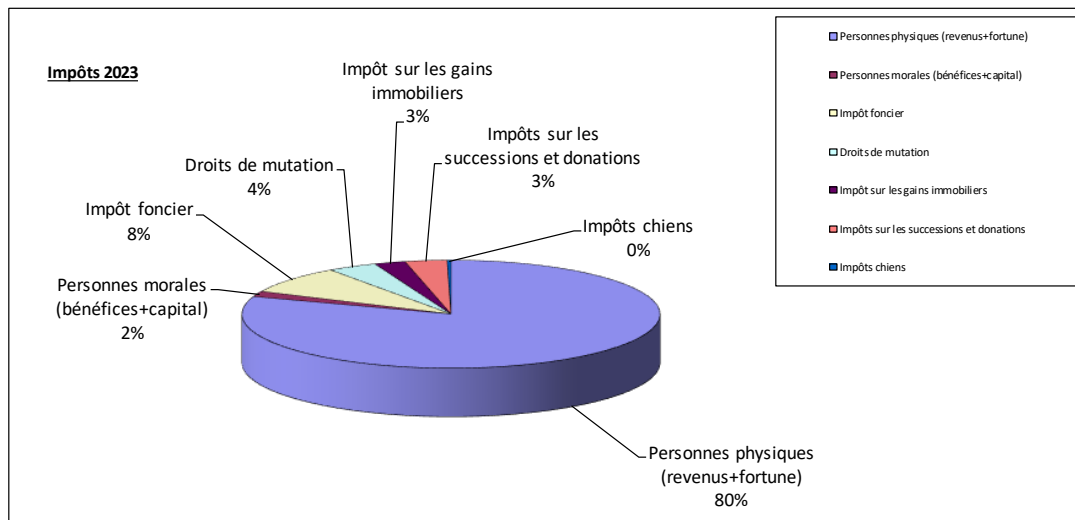


Structure des impôts 2023



Commune de Gimel

	Comptes 2023		Comptes 2022	
Personnes physiques (revenus+fortune)	5'071'608.59	80.25%	5'215'518.87	79.44%
Personnes morales (bénéfices+capital)	104'327.60	1.65%	66'755.50	1.02%
Impôt foncier	525'973.85	8.32%	513'280.05	7.82%
Droits de mutation	241'454.25	3.82%	271'683.20	4.14%
Impôt sur les gains immobiliers	152'283.20	2.41%	283'286.55	4.31%
Impôts sur les successions et donations	205'149.80	3.25%	196'758.90	3.00%
Impôts chiens	18'750.00	0.30%	18'450.00	0.28%
Totaux	6'319'547.29	100.00%	6'565'733.07	100.00%





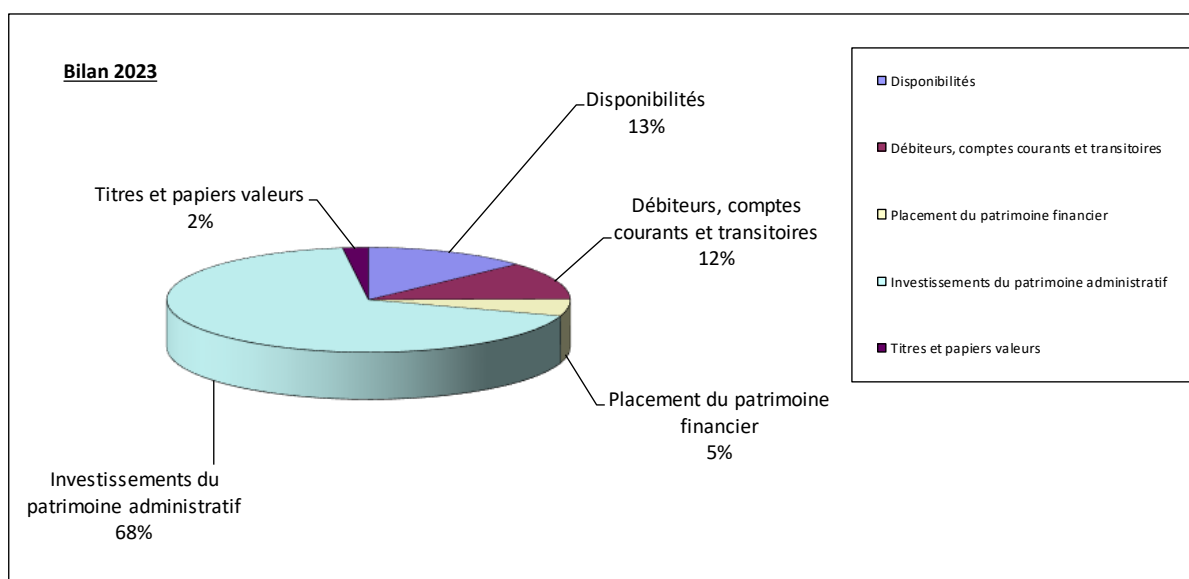
Bilan

Structure du bilan ACTIF



Commune de Gimel

	Bilan 2023		Bilan 2022	
Disponibilités	3'243'156.25	13.12%	3'161'874.58	13.88%
Débiteurs, comptes courants et transitoires	2'893'998.11	11.71%	2'524'227.65	11.08%
Placement du patrimoine financier	1'280'441.82	5.18%	1'253'322.87	5.50%
Investissements du patrimoine administratif	16'795'379.67	67.94%	15'325'078.74	67.29%
Titres et papiers valeurs	509'625.00	2.06%	509'625.00	2.24%
Totaux	24'722'600.85	100.00%	22'774'128.84	100.00%



De nouveaux investissements ont été effectués pour un montant de Fr. 2'519'882.25 en regard d'amortissements comptables à hauteur de Fr. 1'049'581.32.

Les débiteurs sont bien suivis et quelques poursuites sont nécessaires chaque année, mais par rapport au total de factures, leur nombre reste faible.

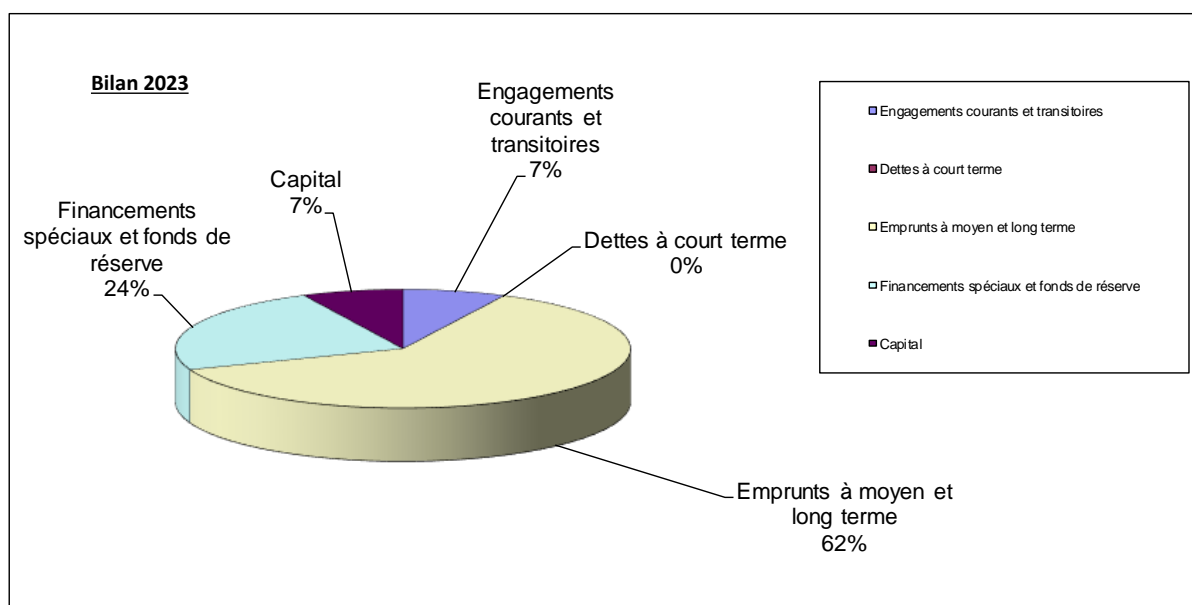
Les liquidités permettent de payer une partie des investissements sans avoir recours à l'emprunt.



Structure du bilan PASSIF



	Bilan 2023		Bilan 2022	
Engagements courants et transitoires	1'817'343.36	7.35%	746'600.26	3.28%
Dettes à court terme		0.00%		0.00%
Emprunts à moyen et long terme	15'296'545.75	61.87%	15'042'680.75	66.05%
Financements spéciaux et fonds de réserve	5'830'188.66	23.58%	5'771'585.90	25.34%
Capital	1'778'523.08	7.19%	1'213'261.93	5.33%
Totaux	24'722'600.85	100.00%	22'774'128.84	100.00%



Dettes

Quatre emprunts ont été renouvelés en 2023 pour un total de Fr. 2'061'069.00. Les taux ayant augmentés et leur évolution restant incertaine, il a été décidé de fixer des durées d'emprunt allant de 1 an à 10 ans, afin de diversifier au maximum les échéances et par conséquent d'en atténuer les futures variations de taux.

Un nouvel emprunt de 1 million a été contracté pour le préavis lié à la construction de la nouvelle UAPE.

Les amortissements hypothécaires se situent aux alentours de 5% par année et représentent un montant de Fr. 746'135.00. Il est important de pouvoir rembourser les emprunts au plus vite.

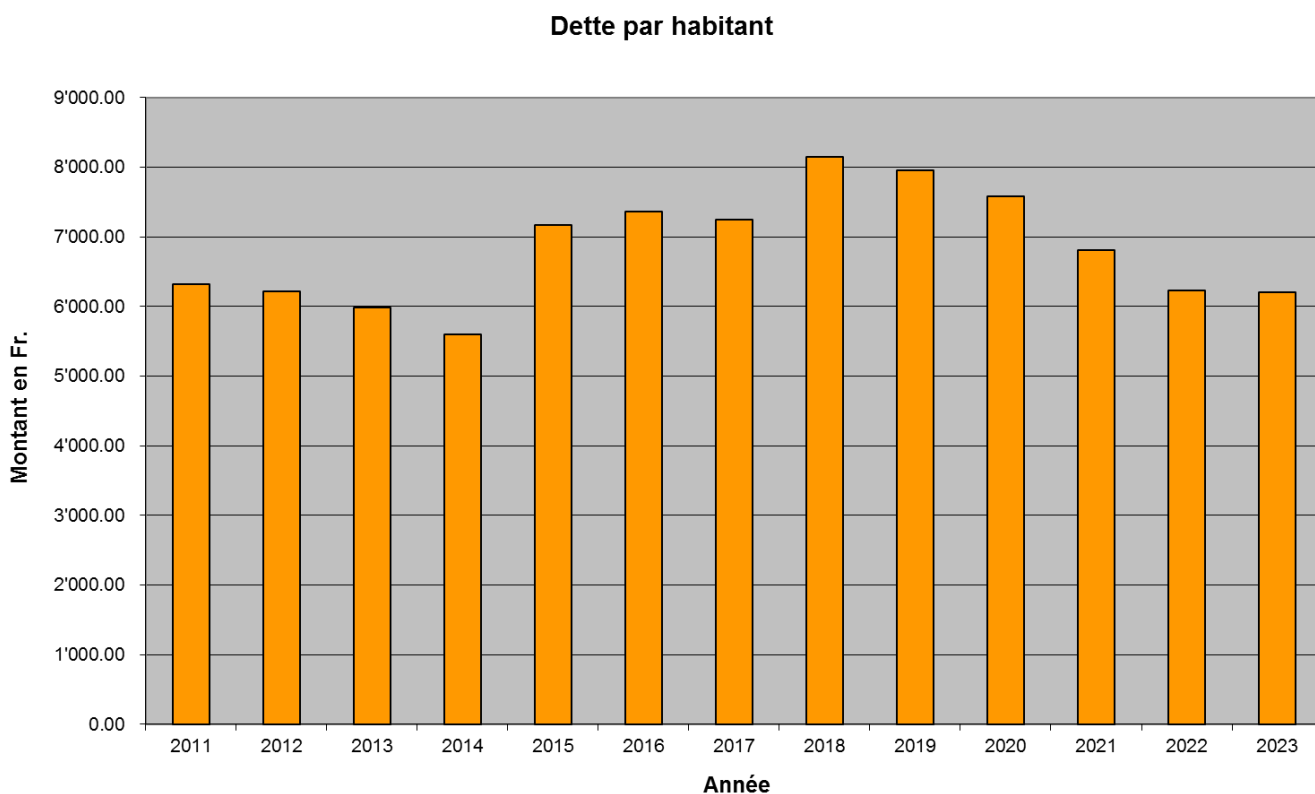
Le ratio d'endettement net par habitant se situe à Fr. 3'933.59 pour 2023 et il était de Fr. 3'666.05 l'année précédente.



Situation des dettes au 31 décembre 2023

	Nombre de tranche	Montant	Part	Taux moyen	Amortissement par année	
Raiffeisen	7	2'803'067.75	18.3%	0.84%	157'001.00	
BCV	7	4'339'207.00	28.4%	1.23%	277'736.00	
Caisse prévoyance	1	1'665'000.00	10.9%	1.70%	67'000.00	
SUVA	3	2'320'000.00	15.2%	0.53%	50'000.00	
Poste	8	4'169'271.00	27.3%	0.66%	256'066.00	
	26	15'296'545.75	100%	0.87%	807'803.00	5.28%
Emprunt nle adm.		324'750.00		Emprunt salle omnisport	1'374'316.00	
Emprunt bât. Multifonctions		1'846'875.00		Emprunt gaz	769'000.00	
Emprunt Vernet		210'936.00		Emprunt step	730'000.00	
Emprunt Marais I		2'575'000.00		Emprunt déchèterie	586'000.00	
Emprunt Marais II		420'000.00		Emprunt UAPE	983'332.00	
Emprunt Marais III		4'156'336.75		Emprunt routes	1'320'000.00	
				Total	15'296'545.75	

Evolution de la dette brute par habitant





Evolution des dettes et intérêts passifs

Année	Dettes	Amortissements	Intérêts	
2009	10'885'750.00	333'200.00	290'296.73	(nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)
2010	11'683'300.00	402'450.00	274'229.25	(nouvel emprunt de Fr. 1'200'000)
2011	11'330'182.00	353'118.00	239'744.74	
2012	11'609'064.00	421'118.00	207'849.55	(nouvel emprunt de Fr. 700'000)
2013	11'210'496.00	398'568.00	185'623.32	
2014	10'777'328.00	433'168.00	156'266.13	
2015	13'674'960.00	433'168.00	149'626.41	(nouvel emprunt de Fr. 3'330'800)
2016	14'335'059.00	489'901.00	162'577.54	(nouvel emprunt de Fr. 1'150'000)
2017	14'600'158.00	734'901.00	133'933.75	(nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)
2018	17'818'923.75	781'234.25	136'490.37	(nouvel emprunt de Fr. 4'000'000)
2019	17'799'956.75	1'018'967.00	146'133.74	(nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)
2020	17'495'989.75	803'967.00	133'255.48	(nouvel emprunt de Fr. 500'000)
2021	16'369'022.75	1'126'967.00	120'268.94	
2022	15'042'680.75	1'326'342.00	107'243.45	
2023	15'296'545.75	746'135.00	116'053.35	(nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)

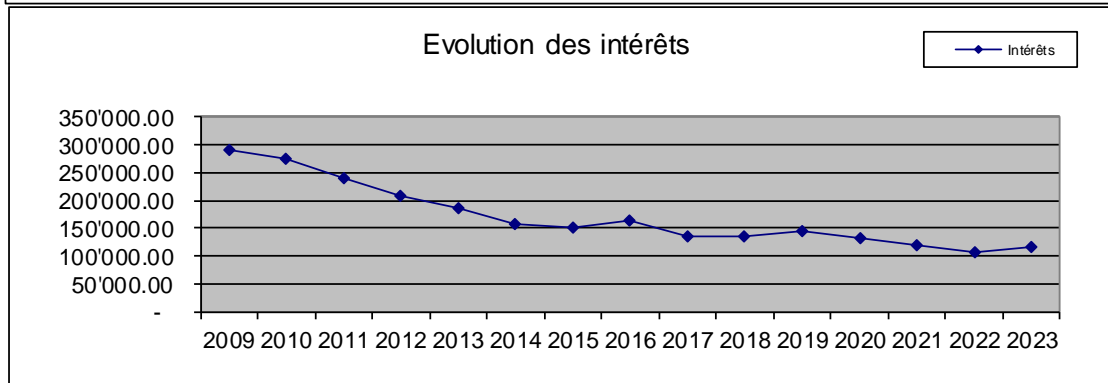
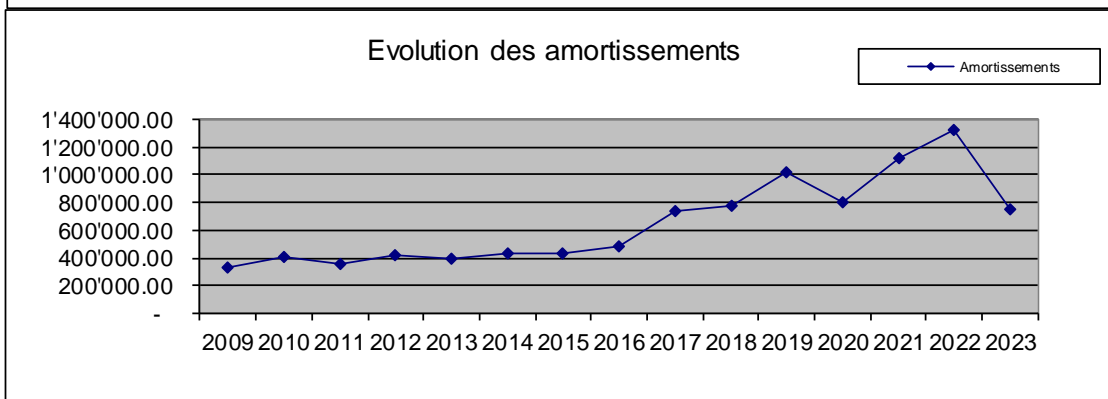
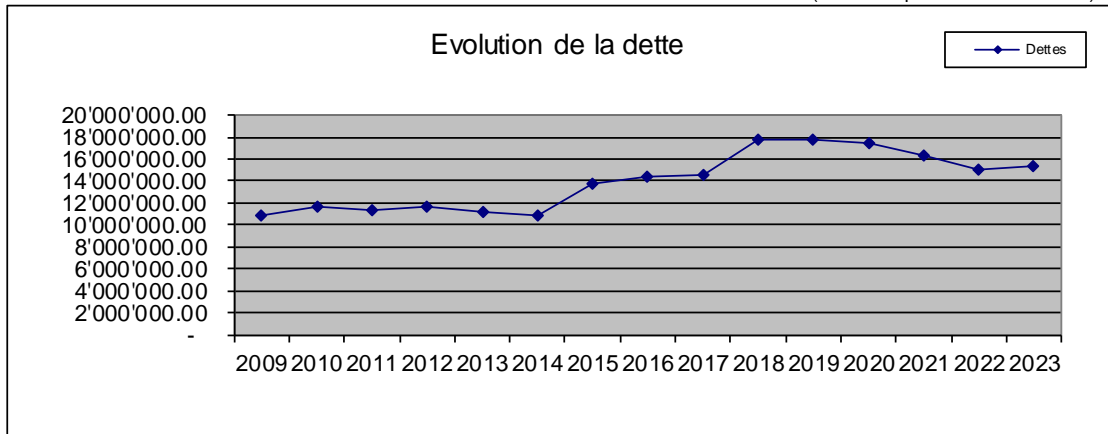
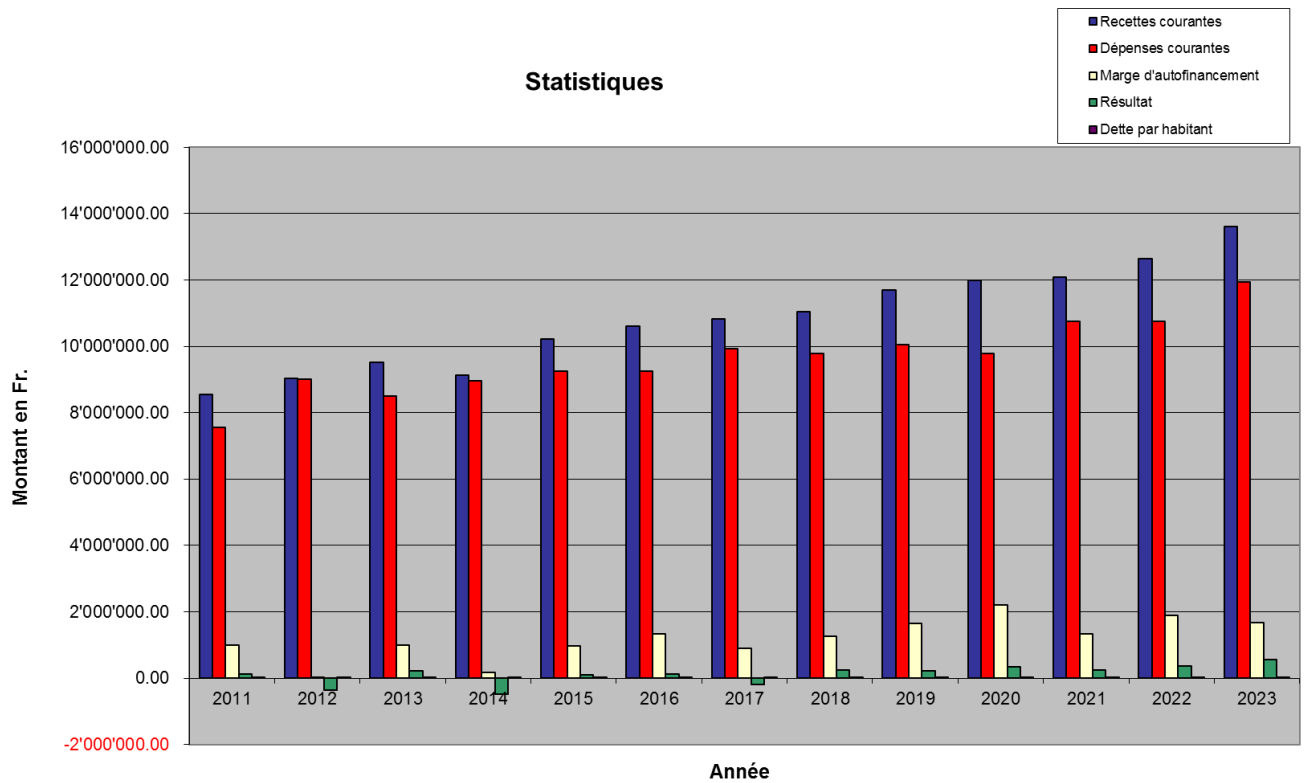




Tableau récapitulatif des dix dernières années



CHAPITRE 10 CONCLUSIONS

En application de l'article 93 du Règlement communal et fondé sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

- Vu le préavis municipal no 05-2024
- Ouï le rapport de la Commission de gestion,

Décide

- D'adopter les comptes 2023 tels que présentés, avec un bénéfice de Fr. 565'261.15
- D'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2023
- D'en donner décharge à la boursière, d'en donner décharge à la Municipalité
- De donner décharge de son mandat à la commission de gestion

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

La Boursière :

(signé :)

Philippe Rezzonico

Pascale Ducret



GLOSSAIRE

Abréviations	Explications
AAS	Agence d'assurances sociales
ACVF	Association Cantonale Vaudoise de Football
ADCV	Association Des Communes Vaudoises
ADIG	Association Des Intérêts de Gimel
AFC	Administration Fédérale des Contributions
AFJ	Accueil Familial de Jour
AI	Assurance Invalidité
AJEMA	Accueil de Jour des Enfants de Morges et Aubonne
ARAE	Association Régionale pour l'Accueil de l'Enfance
ARASMAC	Association Régionale des Assurances Sociales Morges – Aubonne - Cossonay
ARCAM	Association de la Région Cossonay – Aubonne – Morges
ASSAGIE	Association Scolaire intercommunale Aubonne – Gimel – Etoy
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVDCH	Association Vaudoise du Contrôle des Habitants
AVS	Assurance Vieillesse et Survivants
ETP	Equivalent temps plein (100%)
FAJE	Fondation Accueil de Jour des Enfants
LACI	Loi sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité
MADR	Méthode automatique de détermination des réserves
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
PC	Prestations Complémentaires
PDDE	Plan Directeur Distribution de l'Eau
PECC	Plan Energie et Climat Communal
PGA	Plan Général d'Affectation
PGEE	Plan Général Evacuation des Eaux
PNRJV	Parc Naturel Régional Jura-Vaudois



PPA	Plan partiel d'affectation
RI	Revenu Insertion
SDT	Service du Développement Territorial
SEFA	Société Electrique des Forces de l'Aubonne
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UCV	Union des Communes Vaudoises